

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du Mardi 14 octobre 2025

Le Comité syndical, régulièrement convoqué le mercredi 8 octobre 2025, s'est réuni à la salle annexe en Mairie de VOUGY, à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur Frédéric CAUL-FUTY.

▪ A l'ouverture de la séance :

Etaient présents : *Commune de CLUSES :* Jean-Philippe MAS ; *Commune de MARNAZ :* Chantal VANNSON ; *Commune de MIEUSSY :* Régis FORESTIER, Didier JANCART, *Commune de SCIONZIER :* Caroline NIGEN, *Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM) :* Jean-Philippe MAS, Christian BOUVARD, Antoinette MATANO, Frédéric CAUL-FUTY, Chantal CHAPON, Marc GUFFOND, Roger ROCH, Sandro PEPIN, Fabrice GYSELINCK, Joël MOUILLE, *Communauté de Communes Faucigny-Glières (CCFG) :* Christophe PERY, Yves MASSAROTTI, Véronique GUERIN ; *Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG) :* Jean-Charles MOGENET, Gilles PEGUET ; *Communauté de Communes des Quatre Rivières (CC4R) :* Pascal POCHAT-BARON, Paul CHENEVAL, Daniel REVUZ ; *Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB) :* Daniel REVUZ.

Etaient absents ou excusés (titulaires) : *Commune de CLUSES :* Jean-Pierre STEYER ; *Commune de MARNAZ :* Hakim BOURAHLA, *Commune de SCIONZIER :* Quentin MONNET, *Commune de THYEZ :* Sylvia CAIZERGUES, Sylvain VEILLON ; *Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM) :* Alexandra FOURGEAUD, Jérôme PRALONG, Marie-Pierre PERNAT, Christophe PAULIN, Jean-Pierre STEYER, Jeanne VAUTHAY, Pierre PERY, Christian HENON, Alain ROUX, Eric MISSILLIER, Céline DEGENEVE, Julien DUSSAIX ; *Communauté de Communes Faucigny-Glières (CCFG) :* Stéphane VALLI, Jean-Pierre MERMIN ; *Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG) :* Stéphane BOUVET ; *Communauté de Communes des Quatre Rivières (CC4R) :* Christian RAIMBAULT, Antoine VALENTIN ; *Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB) :* Lucas PUGIN.

Nombre de membres en exercice	:	42
Quorum	:	22
Nombre de membres présents	:	22
Pouvoirs :	:	1 – Monsieur VALENTIN Antoine donne pouvoir à Monsieur Pascal POCHAT-BARON.

RAPPORTEUR : Monsieur Christophe PERY, Vice- Président

Délibération n° 2025-37 (Question n°5)

OBJET : **COMPETENCE « TRAITEMENT DES DECHETS »** – Budget Annexe « Traitement des Déchets » – Approbation de la Décision Modificative n° 1, portant ouverture de crédits complémentaires sur l'exercice 2025, en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement

Par délibération n° 2025-21 en date du 8 avril 2025, le Comité syndical a approuvé le Budget Primitif de l'exercice 2025, portant sur le budget annexe « Traitement des Déchets ».

Notre syndicat souhaite engager, dès à présent, la rédaction d'un cahier des charges pour le renouvellement du marché d'exploitation qui s'achève le 31 décembre 2027.

Afin de prendre en considération les délais de consultation et de rédaction des différentes pièces du marché, il convient d'engager dès à présent cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Dans le Budget Primitif, il n'était pas prévu de crédits pour la réalisation de cette mission.

Ainsi, il convient d'ouvrir des crédits supplémentaires en dépenses de fonctionnement au chapitre 011 – Charges à caractère général, Article 611 – Sous-traitance générale – Service 1, d'un montant de 160 000 euros.

Cette dépense supplémentaire sera financée par l'augmentation des crédits de même montant au Chapitre 70- vente de produits fabriqués, prestations services – Article 701- Ventes produits finis et intermédiaires.

En effet, les recettes qui sont attendues pour le versement des CEE, sera plus important que le crédit de 300 000 euros inscrit au budget. Aussi, le montant des CEE est augmenté de 160 000 euros afin de couvrir ces dépenses supplémentaires.

Le Comité syndical, après délibération, à l'unanimité des délégués des collectivités adhérentes à cette compétence :

- Approuve cette Décision Modificative n° 1, portant ouverture de crédits complémentaires sur l'exercice 2025, en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement du budget annexe « Traitement des déchets ».

- Vote les crédits correspondants, chapitre par chapitre, dont le détail figure dans le document budgétaire joint en annexe.

Fait et délibéré les jour, mois et an
 susdits

Le Secrétaire de séance,

Didier Jancart
 Didier Jancart

Le Président



Frédéric CAUL-FUTY
 Frédéric CAUL-FUTY